



PRÉSIDENTE

CABINET DU PRÉSIDENT

COMMUNIQUE

Le Président du Conseil de l'Université de Lomé porte à l'intention des nouveaux bacheliers que, pour le compte de l'année académique 2023-2024, il est ouvert un concours d'entrée à l'École Polytechnique de Lomé (EPL) pour le recrutement des étudiants dans les parcours suivant :

1. **Licence Fondamentale en Sciences de l'Ingénieur** » pour les spécialités :
 - Génie Civil (GC),
 - Génie Electrique (GE),
 - Génie Mécanique (GM),
 - Informatique et Systèmes (IS),
 - Intelligence Artificielle et Big Data (IA & Big Data),
 - Logistique et Transport (LT) ;
2. **Licence Professionnelle en Sciences de l'Ingénieur** » pour les spécialités :
 - Génie Civil (GC),
 - Génie Electrique (GE),
 - Génie Logiciel (GL),
 - Génie Mécanique (GM),
 - Systèmes et Réseaux Informatiques (SR).

Conditions de candidature :

- pour les parcours « **Licence Fondamentale en Sciences de l'Ingénieur** », le candidat doit être titulaire du baccalauréat 2^{ème} partie des séries C, D, E ou tout autre diplôme équivalent, vieux de deux ans au plus (Bac 2021) ;
- pour les parcours « **Licence Professionnelle en Sciences de l'Ingénieur** », le candidat doit être titulaire du baccalauréat 2^{ème} partie des séries C, D, E, F₁, F₂, F₃, F₄ et T₁ ou tout autre diplôme équivalent, datant de deux (2) ans au plus (2021).

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- 1- une demande manuscrite adressée au Président de l'Université de Lomé et mentionnant clairement le parcours Licence choisi et la filière dans lequel le candidat souhaiterait se spécialiser ;
- 2- un extrait de l'acte de naissance légalisé ;
- 3- un curriculum vitae détaillé précisant toutes les études antérieures ;
- 4- une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat 1^{ère} partie ;
- 5- une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat 2^{ème} partie ;
- 6- un certificat médical délivré par un médecin attestant que le candidat est apte à exercer le métier d'Ingénieur ou de Technicien Supérieur ;
- 7- une quittance (portant le nom du candidat) pour les frais d'étude de dossier d'un montant de dix mille (10 000) francs CFA pour les ressortissants des pays de la zone UEMOA et de quinze mille (15 000) francs CFA pour ceux des pays hors zone UEMOA.

Le dossier de candidature ainsi constitué est déposé au secrétariat de l'EPL, sis à l'Université de Lomé, tous les jours ouvrables, du 04 au 15 septembre 2023 de 08h à 12 h et de 15h à 17h.

Le concours comporte deux (2) phases :

- la phase de la présélection des candidats, basée sur l'étude des dossiers ;
- la phase de l'examen écrit en **mathématiques et physiques**

Les frais d'étude de dossier sont payables à l'IB-BANK (ancienne BTCI) sur le numéro de compte : TG02401030006429700111 ou à l'ECOBANK sur le numéro de compte : TG05501708140004450003.

N.B. : Tout dossier incomplet sera rejeté.

La programmation générale des épreuves écrites ainsi que les dispositions pratiques y afférentes seront communiquées au moment opportun.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat de l'EPL (sur le Campus universitaire) 01 BP : 1515 Lomé 1 ; Tél. : 22 25 66 42 ; e-mail : epi_ul@univ-lome.tg

Lomé, le 14 AOÛT 2023

Le Président,



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO